

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 16 mars 2019

REIMS - 14h30	
Présents	<p>Mmes Brigitte DHARRÉVILLE, Marie-Laure GARBELLINI, Delphine GUERELLE MM Thierry KLIPFEL, Roland BOHN, Claude BOMPARD, Didier EVRARD, Bertrand FRANÇOIS, Adrien GASSER, Michel LEQUEUX, Edouard MIKOLAJCZYK, Claude ROUSSEAU</p> <hr/> <p>Mmes Gabrielle FARA Christine BELLEVILLE, Delphine BRETON, Frédérique CANRON, Christiane DUTEURTRE MM Frédéric DEMANGEON, Marcel TEDESCO Claude BOURZEIX, Jean-Louis DUGRAVOT, Régis SAGUET, Jean-Paul WIRTZ</p>
Excusés	<p>Mmes Olivia CHARTON, Rachel OTT MM Thierry CARMAUX, Jean-Marie NOËL, Pierre MANGIN Jacques BETTENFELD, Sylvain BROSSE</p>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	

ACCUEILLE



Le docteur Didier EVRARD, nouveau médecin de la ligue Grand Est coopté lors du Conseil d'Administration du 19 janvier 2019 en remplacement du Docteur Pitt ZUND, démissionnaire.
 Son objectif est de développer la commission pour qu'elle soit force de proposition.

APPROUVE



Le compte rendu du Conseil d'Administration du 19 janvier 2019 à Bischoffsheim.



La proposition de répartition du montant alloué dans le cadre du *Pacte de développement* :

- D'attribuer une part fixe de 3 600 € par comité du Grand Est ;
- De définir lors du prochain Conseil des présidents le montant d'une part variable attribué à chaque comité en fonction de la réalisation de projets (3 maximum) ;
- De déterminer une part en fonction des emplois des comités, sur la base des lettres de mission, des comptes rendus d'activité et des capacités financières de chacun ;
- De répartir à parts égales l'éventuel complément.

La suggestion d'organiser une « rencontre » entre les salariés en charge du développement et de l'arbitrage, la ligue prenant en charge l'hébergement et la restauration des salariés des comités du Grand Est.

DECIDE

De valider comme membre de la *commission de Discipline* Monsieur Michel JENNE, licencié auprès du club de Kingersheim (68).

D'agréer, comme instructeurs en matière de dossiers disciplinaires, Monsieur Serge HUMBERT, licencié auprès du club de Pagny sur Moselle (54) ainsi que Monsieur Philippe LASCoux, licencié auprès du club de l'Asptt Bar le Duc (55).

D'accorder une aide de 500 euros au club de Saint-Dié des Vosges pour l'organisation des inter ligues masculins ; le club a également émis une demande de subvention pour cette manifestation auprès de la Région Grand Est.

D'attendre le budget définitif pour accorder une aide au comité 68 dans le cadre du déplacement des sections sportives (féminine et masculine) aux phases finales du championnat de France UNSS à Brest. Dans tous les cas, cette aide n'excédera pas 500 euros.

De ne pas accorder un vote favorable, si ces votes ont lieu, lors de l'AG fédérale aux propositions :

- D'autoriser 5 licences « B » en championnats de France moins de 18 ans ;
- De réformer les modalités d'attribution des droits de formation.

Dans le cadre des futures compétitions jeunes en championnat de France (nombre d'équipes réduit) dans le choix des équipes qualifiées, de ne pas prioriser le maillage territorial, de maintenir le principe de « droit acquis sportivement » (sauf avis contraire de l'ETR) et de permettre au club ayant perdu son « droit acquis » de participer aux qualifications (si cette formule est retenue).

PREND CONNAISSANCE

De la nouvelle architecture des formations et des adaptations mises en place par l'ITFE afin d'être, à la fois plus compréhensibles et plus en corrélation avec le territoire ainsi que pour être plus proche des attentes des clubs tout en respectant les exigences qualitatives.

Du point sur les salariés :

- De la prise en charge intégrale du dossier « RH » et de la gestion globale des salariés par la directrice ;
- De l'état d'avancement des avenants aux contrats de travail des salariés ;
- De la mise en place en fin de saison sportive de l'élection du délégué du personnel et de son suppléant, car ce délégué doit être en fonction avant le 31 décembre de cette année.



Des avancées à propos de la rencontre France - Portugal masculin du 14 avril 2019 et de l'état de la billetterie à ce jour :

- Environ 3000 billets vendus (sur 4800 à la vente) ;
- Les prestations VIP en cours de négociations.

Un point est fait sur le montant des mises à dispositions et des subventions obtenues ainsi que sur les animations programmées.



Du bilan partiel pour 2018 et de l'état des comptes de la ligue à la date du CA.

La trésorière espère toujours obtenir les budgets des commissions sur la saison sportive et est en cours d'établissement du budget prévisionnel 2019 de la ligue.



De la prochaine campagne CNDS 2019 selon les différents cas de figure :

- La FFHB est retenue comme fédération « pilote » et dans ce cas la gestion est faite par les instances fédérales ;
- La FFHB n'est pas une fédération « pilote » et la gestion est faite par la DRDJSCS en liaison avec le CROSGE.

La note d'orientation sera diffusée soit par la FFHB, si celle-ci est fédération pilote, soit par la DRDJSCS, dans le cas contraire.



De la part « Emploi » du CNDS pour 2019, avec la création possible de 154 emplois aidés sur 2 années (10 ou 12 000 €par an) ; en cas d'insuffisance de créations de postes, l'argent restant sera utilisé pour consolider les emplois existants.

Le traitement des dossiers « Emplois », reste de la compétence de la DRDJSCS dont le correspondant est Monsieur Jean-Denis CONSTANT.



Du contrôle, qui sera effectué par la DRDJSCS, quant à l'utilisation de la subvention de 4000 euros obtenue dans le cadre du dispositif *Ambiances saines et sereines*,



De l'activité des commissions :

<i>Commission de Discipline</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 101 dossiers à ce jour dont 54 concernent les catégories jeunes : <ul style="list-style-type: none"> ○ 52 dossiers sont dus aux manquements envers les JA et/ou JAJ ; ○ 30 dossiers pour des fautes envers joueurs ; ○ 18 pour raisons diverses (public, refus de signature, manque de rapport etc.) ; ○ 24 dossiers à l'encontre d'officiels, 67 contre des joueurs et 9 contre du public ; ○ 3 dossiers ont fait l'objet d'appel auprès de la commission fédérale. ▪ Des devis concernant des dispositifs de visio-conférence vont être recherchés. ▪ Pour le dispositif <i>Ambiances saines et sereines</i>, l'application est en cours de finalisation et doit être mise en service à partir de fin mars. ▪ Demande que le travail effectué pour la création de l'application soit valorisé.
<i>Commission des Services aux clubs</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A reçu la structure gonflable ; elle pourra être mise à disposition gratuitement, mais le transport sera à la charge du demandeur. ▪ Dans le cadre du projet <i>Citoyen</i>, travaillera en relation avec le dispositif <i>Ambiances saines et sereines</i>. ▪ Relance les « fiches actions » pour 2019-2020 afin de recenser et valoriser, par des bons d'achat, les actions mises en place par les structures. ▪ Réfléchit à remettre en place un dispositif permettant aux clubs d'entrer dans une démarche de structuration et de qualité.

<p><i>Commission territoriale des Statuts et de la Règlementation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A fait procéder à l'envoi aux clubs régionaux les fiches de contrôle CMCD. ▪ Présente comité par comité l'état de la CMCD des clubs régionaux. ▪ Travaille actuellement en liaison avec les commissions concernées sur une nouvelle CMCD dont le précepte est non plus de sanctionner les clubs défaillants mais de récompenser les clubs selon leurs implications.
<p><i>Commission territoriale des Compétitions</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposera différentes formules de compétitions jeunes permettant aux équipes féminines de participer aux phases qualificatives au futur championnat de France moins de 17 ans féminines. ▪ Présente un cahier des charges définie avec l'ETR pour pouvoir participer aux phases qualificatives à ce même championnat ainsi que le déroulement de ces phases. ▪ Pour les futurs championnats de France moins de 18 ans masculins, présente différentes formules permettant aux équipes de se qualifier : <ul style="list-style-type: none"> ○ Par un championnat « Elite » régional moins de 16 ans ; ○ Par des tournois qualificatifs. ▪ Fait part de proposition de championnat régionaux « Elite » et « Excellence » en moins de 18 et moins de 15 ans masculins donnant droit à un titre « Grand Est » : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les championnats « Elite » suivraient le même calendrier que le championnat de France moins de 18 ans et se dérouleraient en 2 phases, la 1^{ère} par bassin, la seconde dans tout le territoire pour la poule haute ; ○ Les championnats « Excellence » se dérouleraient par bassin en 2 phases suivies d'une phase finale. <p>La participation à ces championnats « Grand Est » conditionnerait la possibilité de participer aux phases de qualification au championnat de France.</p> ▪ Signale de (trop) nombreux forfaits dans les compétitions. ▪ Fait part de la démission de Jean-Louis DUGRAVOT de la COC. ▪ Un rappel est fait concernant les responsabilités engagées par les présidents de comité concernant les « sous-classements » et la mixité dans les compétitions officielles.



Des réunions de secteur à venir, dont les thèmes principalement abordés sont :

- Les compétitions jeunes ;
- Les formations ;
- La CMCD.



Des résultats des inter pôles, de la 1^{ère} place obtenue par les pensionnaires des pôles du Grand Est et du clip vidéo fait à cette occasion.

17h55	
<p>Le Président Thierry KLIPPEL</p> 	<p>Le Secrétaire général Claude BOMPARD</p> 

Copie à : - Membres du CA
- CTS, salariés, site internet
- Comités départementaux, clubs
- FFHB